

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

---

# DISCOURS

PRONONCÉS A LA

SÉANCE TENUE DANS LA SALLE DE L'AULA

**LE MERCREDI 21 JANVIER 1891**

POUR LA

DÉLIVRANCE DES PRIX UNIVERSITAIRES



GENÈVE

IMPRIMERIE AUBERT-SCHUCHARDT

1891

# DISCOURS D'OUVERTURE

DE

M. le professeur CHANTRE

Recteur.

---

Mesdames, Messieurs,

Il est d'usage que le recteur ouvre cette séance, la seule où l'Université convie ses membres et ses amis, en retraçant brièvement les événements de l'année académique.

Nous avons perdu dans la personne de M. le professeur Louis Soret un maître éminent, un administrateur distingué et un citoyen dont le patriotisme savait se montrer par des actes. Louis Soret laisse un grand vide parmi nous et nous garderons précieusement le souvenir de ce collègue si distingué et si aimable.

Malgré l'*influenza* et ses rigueurs, nous n'avons heureusement pas eu d'autre perte à déplorer dans notre corps universitaire et nous pouvons, sans avoir à mentionner d'autre décès, adresser maintenant une parole de sympathie et de bienvenue à ceux dont l'enseignement a reçu de l'extension ou a débuté pendant l'année 1890.

M. le prof. Rod a été appelé à réunir son enseignement de littérature comparée à celui de feu M. le professeur Humbert. Par la même occasion, M. le professeur Ritter a été chargé d'un cours d'introduction aux langues romanes qui complète sa chaire d'histoire de la langue française. M. Bernard Bouvier, de chargé de cours qu'il était en 1889, est devenu titulaire de la chaire de langue et littérature allemandes : il fait aussi une étude comparée des littératures germaniques. M. Wuarin a été nommé professeur ordinaire de sociologie. M. Henri

Fazy a obtenu, en qualité de professeur extraordinaire, la chaire d'histoire de Genève; M. Duproix, au même titre, celle de psychologie appliquée à l'éducation; M. Louis Soret a été remplacé par M. Albert Rilliet, professeur extraordinaire, chargé de cours complémentaires de physique. Deux professeurs, atteints par la maladie, ont dû prendre un congé pendant cet hiver; ce sont MM. Hugues Oltramare et Carl Vogt. Le Département de l'Instruction publique a pourvu à leur remplacement en chargeant M. le docteur en théologie Ernest Martin du cours d'exégèse et M. le docteur ès sciences Émile Yung de celui de zoologie et d'anatomie comparée. Nous formons les vœux les plus sincères pour que nos vénérables collègues puissent reprendre prochainement possession de leurs chaires où ils sont l'un et l'autre si fort appréciés.

Huit *privat-docents* figurent cette année pour la première fois dans nos programmes et professent cet hiver; ce sont MM. Émile Chaix, Guye, J. Lyon, Horace Micheli, Max Van Berchem, Schneegans, Alfred Porret et Kummer.

Messieurs, quand je vous aurai rappelé que, sur le préavis du sénat universitaire, le Conseil d'État a conféré le titre de professeur honoraire à M. Ernest Naville, je vous aurai signalé tous les changements survenus dans le personnel universitaire.

La *Société académique* a continué à nous prêter son généreux concours: je tiens à l'en remercier ici publiquement. Grâce à elle le droit fédéral privé est maintenant enseigné dans notre faculté de droit; c'est elle aussi qui a encouragé le cours d'archéologie arabe de M. Van Berchem. La même Société a contribué à l'achat d'une collection de grandes photographies se rapportant à l'embryologie humaine et animale; elle a doté le laboratoire de minéralogie d'un microscope polarisateur et celui de botanique systématique d'un certain nombre de microscopes dont le besoin se faisait vivement sentir. Elle fait aussi espérer son appui pour la création d'un musée de moulages destiné à l'enseignement de l'archéologie et de l'épigraphie.

Enfin, Messieurs, nous espérons l'installation prochaine d'une salle de lecture et de travail souvent réclamée par MM. les professeurs et MM. les étudiants. Votre recteur a pris l'initiative de cette création; sachant que le Comité du Jubilé de M. le professeur Ernest Naville avait quelques fonds disponibles, il lui a adressé une demande qui, malgré sa hardiesse, a été très gracieusement accueillie; elle aboutira, pensons-nous, sous une forme ou sous une autre, grâce à la bonne volonté souvent

éprouvée des représentants de l'État et de la Ville, à un résultat utile à l'Université.

Pendant l'année dernière l'Université a conféré quatre-vingt-quinze diplômes. La Faculté des sciences dix baccalauréats, seize diplômes de chimistes, treize doctorats ès sciences physiques; la Faculté des lettres neuf baccalauréats, trois licences ès lettres, quatre licences ès sciences sociales; la Faculté de droit sept licences et trois doctorats; la Faculté de théologie six baccalauréats; la Faculté de médecine treize baccalauréats et onze doctorats.

Le nombre total des personnes qui suivent les cours pendant ce semestre est de 685, en augmentation de 19 sur le semestre d'hiver de l'an dernier. Le chiffre des étudiants réguliers s'élève à 468 soit 31 de plus qu'au dernier semestre d'hiver. Plusieurs de nos locaux, les laboratoires de médecine notamment, deviennent insuffisants et sont encombrés. Pour y remédier, nous adressons d'humbles requêtes au Budget; c'est un prince qui a l'oreille un peu dure, nous nous efforcerons de l'attendrir.

Vous le voyez, Messieurs, le chiffre de nos étudiants et de nos auditeurs suit une progression constante. Nous nous garderons cependant de voir dans le nombre la seule condition de prospérité pour notre Université. A la quantité il faut ajouter la qualité. Pour cela il faut que l'Université se peuple de jeunes gens ayant reçu une forte instruction secondaire; nous ne devons pas encourager les études hâtives ou trop précipitées. Il faut, pour profiter de l'enseignement supérieur, une forte préparation et une maturité qui souvent ne concorde pas avec le certificat dit de maturité, lorsque celui-ci est pris à un âge trop tendre. Il faut aussi avant d'entrer dans la vie active, s'assimiler les études faites dans nos salles de cours, et un certain nombre d'années est nécessaire pour cela. Si l'on acquiert trop tôt les grades dits professionnels, on est mal préparé pour sa profession et une fois qu'on l'exerce, on peut, sans doute (et encore suivant les circonstances, dans une assez faible mesure), développer son instruction supérieure, mais on ne la refait pas. Messieurs, rivalisons de zèle, professeurs et étudiants, pour que notre Université progresse sans arrêt, pour qu'elle soit toujours plus digne de son passé et des sacrifices que le peuple genevois s'impose pour elle!